



## **GEMRé**

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Ile de Ré

1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet

Tél. 05 46 07 95 03 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

### **Communiqué de Presse de l'Association GEMRE du 18/02/2016**

(Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré)

## **EURO 2016 : les édiles rhétaises ne craignent elles pas la « pollution » due à l'afflux de journalistes continentaux ?**

La présence de l'équipe nationale de football d'Espagne (la Roja, championne en titre) à l'occasion de l'Euro 2016, sur l'île de Ré va, à coup sûr amener beaucoup de médias, de supporters et de curieux passionnés de football.

Et c'est tant mieux pour l'économie locale à cette période là de l'année !

Mais est-ce que cela ne va pas créer des dégâts écologiques considérables que nos « chers » élus rhétais mettent en avant lorsqu'il s'agit d'établir la gratuité du pont de Ré pour tous, comme le demande, depuis 2012, GEMRé ?

Y aurait-il pour ces gens-là deux catégories de touristes : les bons, qui amènent de la monnaie (européenne), et les mauvais, les continentaux pauvres, qui « veulent envahir la réserve naturelle rhétaise » ?

Il serait temps que les masquent tombent : pas de fausses justifications au racket du pont ! La libre circulation des biens et des personnes est un des principes majeurs de l'Europe : pas d'exception pour ce petit bout de territoire français qu'est notre belle île de Ré !

**Rappelons que GEMRE réclame notamment l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont.**

La Rochelle le 18 02 2016

Le bureau GEMRé